

PSP1145 Psychologie générale II

[45h] 3 crédits

Cette activité se déroule pendant le 2ème semestre

Enseignant(s): Yves Bestgen, Guy Lories

Langue d'enseignement : français Niveau : Premier cycle

Objectifs (en termes de compétences)

Les enseignements de Psychologie générale consistent en un ensemble coordonné de matières et ont pour objectif essentiel d'offrir aux étudiants une présentation systématique des connaissances de base en Psychologie. En traitant des grands domaines de la recherche associée à l'élaboraton de ces connaissances, ces enseignements visent également à initier les étudiants à l'étude des processus fondamentaux du comportement par les méthodes scientifiques.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Dans chacun des grands domaines (voir résumé), l'enseignement sera conçu de manière à assurer les socles de connaissances sur lesquels s'appuiera la formation donnée en licences. Les connaissances de base feront l'objet d'une brève mise en perspective historique et seront présentées sous plusieurs angles (développemental, différentiel, comparatif, clinique, expérimental, appliqué) permettant aux étudiants de les intégrer en un ensemble cohérent. Les enseignants veilleront à illustrer ces connaissances de base de manière à montrer comment elles sont utiles et applicables en divers champs d'intervention psychologique.

Résumé: Contenu et Méthodes

Les enseignements de Psychologie générale consistent en un ensemble coordonné de matières et ont pour objectif essentiel d'offrir aux étudiants une présentation systématique des connaissances de base en Psychologie. En traitant des grands domaines de la recherche associée à l'élaboration de ces connaissances, ces enseignements visent également à initier les étudiants à l'étude des processus fondamentaux du comportement par les méthodes scientifiques.

L'homme se caractérise entre autres par sa capacité à entreprendre des traitements cognitifs complexes tels que raisonner, résoudre un problème, prendre une décision, comprendre un texte. Ces tâches présentent de nombreuses propriétés communes. Tout d'abord, elles font en général l'objet de prescriptions normatives en provenance par exemple de la logique, des statistiques ou de la théorie de la décision. Ensuite, elles sont largement conscientes, sensibles à des instructions spécifiques et elles doivent être accomplies à chaque fois dans un environnement bien déterminé. Enfin, elles reposent toutes sur l'intégration de connaissances nouvellement acquises et de connaissances anciennes. Déterminer comment ces connaissances sont représentées et comment nous les utilisons pour effectuer ces tâches cognitives constitue la matière du cours. Il s'agira en particulier de comprendre pourquoi la manière dont nous les réalisons quotidiennement correspond rarement aux prescriptions normatives.

Autres crédits de l'activité dans les programmes

LOGO21 Première licence en logopédie (programme commun (3 crédits)

UCL/ULB)

PSP11BA Première année de bachelier en sciences psychologiques et de (3 crédits) Obligatoire

l'éducation